

ARRETE N° 2023-DOMS-PH-0172

**relatif à la composition du Conseil d'Orientation Stratégique
du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire**

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,

VU le Code de justice administrative et notamment son article R. 312-1 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé (ARS) ;

VU le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023 ;

VU la décision n° 2023-DG-DS-0006 en date du 15 novembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Bertrand MOULIN en tant que directeur général adjoint, à l'effet de signer tous actes et décisions relatifs à l'exercice des missions de la directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire telles que fixées à l'article L.1432-2 du code de la santé publique, à l'exception de ceux le concernant ;

VU le décret n° 2017-815 du 5 mai 2017 relatif aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des centres de ressources autisme ;

VU l'appel à candidatures lancé par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire le 12 avril 2023 pour la désignation des membres du Conseil d'Orientation Stratégique du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire ;

VU les candidatures reçues par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire dans le cadre de l'appel à candidatures ;

VU le courrier du 18 septembre 2023 de Monsieur le Recteur de l'Académie d'ORLEANS-TOURS désignant le représentant de l'Académie d'ORLEANS-TOURS au Conseil d'Orientation Stratégique du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire ;

VU le courrier du 20 novembre 2023 de Madame la Directrice Générale du CHRU de TOURS désignant le représentant de l'organisme gestionnaire et le représentant du personnel au Conseil d'Orientation Stratégique du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Le Conseil d'Orientation Stratégique du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire comprend 15 membres.

Les membres du Conseil d'Orientation Stratégique du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire sont désignés pour une durée de 3 ans.

ARTICLE 2 : Le premier collège est composé des représentants des personnes avec trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou de leurs familles ou de leurs représentants légaux. Il est composé de 8 membres :

Titulaires	Suppléants
Madame VANDERMEERSCH Martine Présidente de la Fédération Autisme Centre-Val de Loire	/
Madame LIARD Mahdi Assistant Socio-Éducatif Atout Gem autisme 18	/
Monsieur GERBEAUX Marc Président de l'association Sésame autisme Loiret	/
Monsieur ROCQUE Didier Président de l'association ADMR SAMVA	/
Monsieur BRUNEAU Julien Trésorier de l'association Réseautisme37	/
Madame BERTRAND Anne Professeur des écoles - coordonnatrice dispositif ULIS lycée	/
Monsieur SOUCHARD Gilles Président Association ALVA	/
Monsieur LOYER Daniel Co-président d'association EMS	/

ARTICLE 3 : Le deuxième collège est composé de 5 membres :

Titulaire	Suppléant
<i>Représentants d'une équipe réalisant des diagnostics des personnes avec troubles du spectre de l'autisme</i>	
Monsieur le Docteur FELICITE Eric Coordonnateur de la plateforme de dépistage et d'accompagnement précoce des enfants ayant des troubles du spectre de l'autisme du Cher	Madame le Docteur DUPUCH Stéphanie Coordonnatrice de la plateforme de dépistage et d'accompagnement précoce des enfants ayant des troubles du spectre de l'autisme du Loiret

<i>Représentants d'organismes gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux</i>	
Monsieur JAFFREZOU Loïc Directeur du pôle enfance handicap de l'association APAJH 41	Mme BOTHEROYD Isabelle Directrice EAM le Hameau de Julien
<i>Représentant d'organisme en charge de la recherche ou de la formation</i>	<i>Représentant d'organismes gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux</i>
Madame LATINUS Marianne Chargée de recherche à l'Inserm, université de TOURS	Mme LAFFAY-HILL Fanny Directrice Pôle Autisme Eure et Loir

- Un représentant du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire au titre de la petite enfance :

Titulaire	Suppléant
Madame GOUIN Nathalie Directrice de la prévention et protection de l'enfant et de la famille	Madame FARAJ Florence Cheffe du service agréments

- Un représentant de l'Académie d'ORLEANS-TOURS :

Titulaire	Suppléant
Madame EL BOURJI Louisa Conseillère Technique auprès du recteur	Madame DELAFONT Sylvie Inspectrice Education Nationale

ARTICLE 4 : Sont également membres du Conseil d'Orientation Stratégique du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire :

- Un représentant du personnel du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire :

Titulaire	Suppléant
Docteur HOUY-DURAND Emmanuelle Psychiatre	Madame FORTIER Laëtitia Cadre de santé

- Un représentant de l'organisme gestionnaire du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire :

Titulaire	Suppléant
Monsieur MOUCHEL Ivy Directeur du pôle psychiatrie-addictologie – CHRU de TOURS	Madame FABRE Chloé Directrice de la qualité, de la patientèle et des affaires juridiques - CHRU de TOURS

ARTICLE 5 : Le Directeur du Centre Ressources Autisme Centre-Val de Loire ou son représentant siège au sein du Conseil d'Orientation Stratégique avec voix consultative.

ARTICLE 6 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès de la directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire,
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45000 ORLEANS,
- soit d'un télé-recours sur le site : <https://www.telerecours.fr>.

ARTICLE 7 : Le Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 05 DEC. 2023

La Directrice Générale,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal line, with the name 'Clara de BORT' written in the center.

Clara de BORT